



Lettre d'information municipale

N°95

février 2026

Chers Erroises, Errois,



Dimanche 18 janvier s'est tenue la cérémonie des vœux, un moment convivial et fédérateur pour notre commune. 😊

La matinée a débuté en musique grâce au quatuor de l'Harmonie municipale, qui a interprété avec émotion Amazing Grace puis La Madrague, avant de clôturer la cérémonie avec la Cinquième Symphonie de Beethoven.

J'ai ensuite présenté le bilan de l'année 2025, marqué par de nombreux projets et réalisations au service des habitants, voici les grandes lignes :

Transition écologique et cadre de vie :

- Dans la continuité de la démarche de sobriété énergétique engagée depuis plusieurs années, la municipalité a concentré

son action sur des études de faisabilité pour l'installation d'un procédé géothermique très basse énergie destiné à l'école, la cantine, la salle de sport et la médiathèque. Ces études ont reçu un avis favorable et permettraient une réduction conséquente des émissions de CO₂, sous réserve de l'obtention de subventions.

- Par ailleurs, 87 panneaux solaires vont bientôt être installés sur le toit de la salle des fêtes, avec le soutien financier du Département.

Environnement et biodiversité :

- La commune a poursuivi ses actions en faveur de la nature avec la plantation de 21 arbres, rue des Capucines, rue Delin, la voie verte, où des cerisiers ont été plantés.

- Au cimetière, le personnel communal a réalisé un important travail de fleurissement, en réutilisant 90 % des plantes (pomponettes et chrysanthèmes) issues des bacs de compost, afin de limiter le gaspillage.

- La création du jardin partagé progresse : les clôtures sont posées et les plantations prennent racine ; une inauguration aura lieu prochainement.

Travaux et équipements communaux :

- Les pignons de l'école et le mur de la petite salle ont bénéficié de travaux de sablage et de rejointoiement, réalisés par un chantier d'insertion de la Communauté d'agglomération d'Ostrevent.

- L'école est désormais équipée d'une alarme PPMS ainsi que de deux mallettes PPMS, renforçant la sécurité des élèves.

- Trois nouveaux défibrillateurs, plus ludiques et plus simples d'utilisation, ont été installés.

- Un ossuaire a été construit au cimetière.

Sécurité et mobilités :

- L'étude relative à la vidéosurveillance est en cours d'inscription au registre des Fonds interministériels de prévention de la délinquance.

- L'ensemble du centre du village est désormais classé en zone 30, avec priorité à droite, afin d'améliorer la sécurité routière.

Vie intercommunale et services :

La piscine « Au Cœur d'Eau » à Hornaing a enregistré 26 000 entrées depuis son ouverture. Environ 100 élèves de notre école ont également pu en bénéficier ; le transport est pris en charge par la COA.

Alimentation et engagement bio :

La commune a obtenu le label « Territoire Bio Engagé », attribué par l'association A PRO BIO, avec le soutien de la Région Hauts-de-France. Ce label, premier au niveau national, récompense l'engagement concret des collectivités pour le bio et l'environnement.

Aujourd'hui, 33 % des repas servis à la cantine sont issus de l'agriculture biologique.

Finances communales :

- Malgré une légère baisse des dotations, la municipalité a fait le choix de maintenir le repas de cantine à 1 € (environ 2 000 repas servis), de poursuivre le soutien aux associations et de conserver le chèque de 70 € aux jeunes diplômés.

- La situation financière de la commune est saine : selon la synthèse de la qualité des comptes locaux transmise par les Finances publiques, la commune obtient une note excellente avec un IPC de 100 %.

Remerciements :

La municipalité remercie chaleureusement :

- Les communes voisines : Masny, Wandignies-Hamage, Warlaing, Hornaing, Vred, Pecquencourt, Aniche, Somain et Marchiennes.

- Les entrepreneurs, les artisans, ainsi que les Erroises et Errois pour leur présence lors de ce moment particulier.

- les services techniques et le personnel de mairie.

Enfin, toute l'équipe municipale vous souhaite une très belle année 2026, et, pour reprendre la citation du Philippe Geluck :

« Nous vous souhaitons tout ce que vous souhaitez qu'on vous souhaite... mais en mieux ! »

Bien à vous,

Jean-François Daly



SOMMAIRE

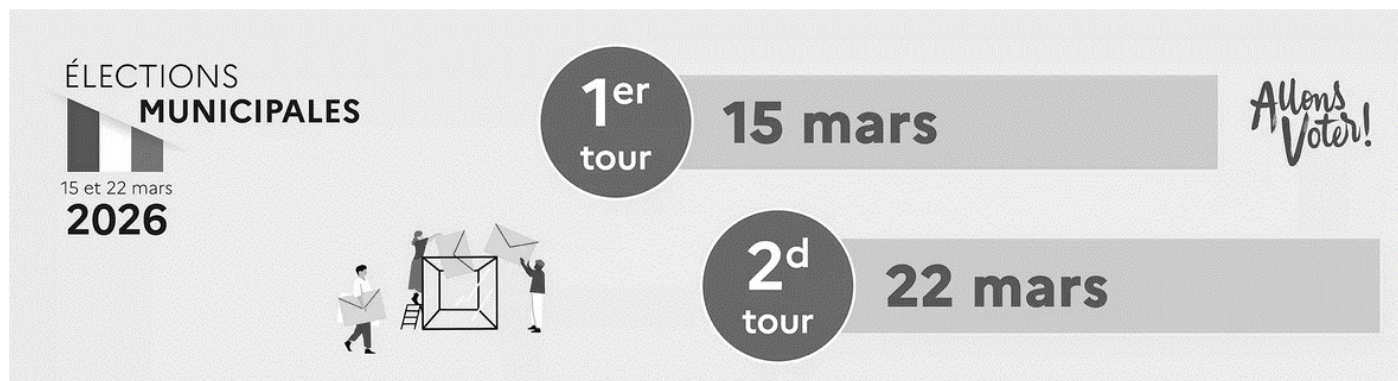
- ❖ Mot du maire pages 1 et 2
- ❖ A vos agendas page 3
- ❖ Informations communales pages 5 à 6
- ❖ Informations diverses page 8

A vos agendas...

7 février	CCAS : La muse de Somain - « Tant pis s'il pleut », salle des fêtes de ERRE, 20h. Entrée libre
8 mars	Nettoyons la nature
14 mars	Projet communal : Journée Country : atelier de danse dès 16h30, dans la salle de motricité de l'école Suzanne Lanoy. Soirée - salle des fêtes, 19h. Entrée libre
15 et 22 mars	Elections municipales - à la restauration scolaire dès 8h.
6 avril	La chasse aux œufs, rendez-vous à la salle des fêtes.
19 avril	Congrès des Anciens combattants.
25-26 avril	Un Erre de talent
3 mai	Parcours du cœur, rendez-vous à 9h, cour de la mairie
8 mai	Commémoration

Informations communales

Elections municipales



ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026

1^{er}
tour
15 mars

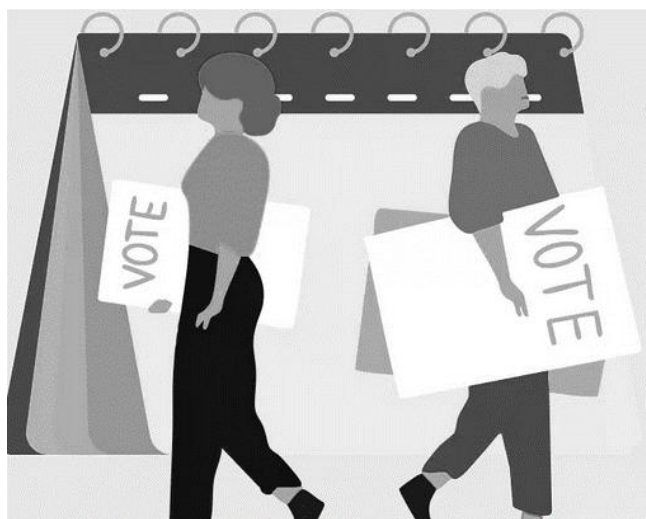
Allons Voter!

2^d
tour
22 mars

Etes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.

Attention, dates butoirs : 6 février en mairie et jusqu'au 4 février en ligne.



Voter est un droit, c'est un acte citoyen qui permet de choisir ses représentants à l'occasion d'un scrutin.

Au sein d'une démocratie, ce droit fondamental de participation permet d'exercer sa citoyenneté en participant à l'élection de ses représentants.

1/ Je m'inscris sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir **deux conditions cumulatives**.

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la **nationalité française** ;
- être **majeur** (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses **droits civils et politiques**.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

2/ A l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de **vosre identité** (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- un justificatif de **vosre lien avec la commune de vote** (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

Si vous êtes **citoyen d'un autre pays de l'Union européenne**, vous aurez à transmettre :

- une déclaration sur l'honneur précisant **vosre situation électorale**.
- un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription disponible en mairie.

3/ Je souhaite donner procuration :

Si vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance qui devra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Vous devrez ensuite la faire valider en vous **déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat**, dans les deux mois qui suivent.

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un jour avant le scrutin.

Rappel : Elections municipales, les 15 et 22 mars 2026.

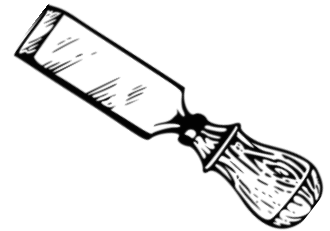
« Un Erre de Talent » Edition 2026

« UN ERRE DE TALENT » EDITION 2026

Après le succès du salon artistique « Un Erre de Talent » organisé les 27 et 28 avril 2024, la municipalité vous propose une seconde édition de ce salon. Elle se déroulera les **25 et 26 avril 2026**.

Cette initiative portée par la municipalité vise à mettre en lumière les nombreux créateurs talentueux de la commune.

Appel à candidature



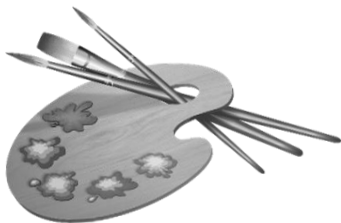
Vous habitez Erre et vous avez plus de 16 ans.

Que votre talent s'exprime en peinture, dessin, sculpture, photographie, création numérique ou toute autre forme, venez dévoiler votre art et partager votre passion lors de l'exposition « Un Erre De Talent ».

Vous pourrez y exposer vos œuvres et, pourquoi pas, faire une démonstration aux visiteurs.

Nous avons hâte de découvrir quels talents se cachent dans la commune. Nous comptons sur votre participation.

N'hésitez pas à nous y rejoindre pour tout renseignement sur cet événement.



Contacts et renseignements :

- ☎ 03.27.86.61.05 aux heures d'ouverture de la mairie
- 📧 contact@mairieerre.com ou mairieerreccas59171@gmail.com

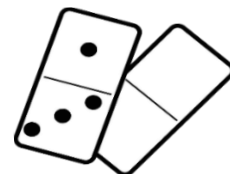
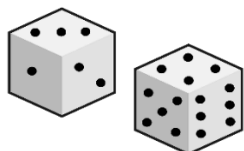
CCAS : AUTRES INFORMATIONS

Le CCAS vous invite ...

➤ Les après-midi jeux

Une fois par mois, les habitants sont invités à passer un moment ensemble autour d'une partie de belote, de jeux divers ou juste autour d'un café.

Ces journées sont ouvertes à tous. N'hésitez pas à nous rejoindre !



Calendrier pour 2026 :

Mardi 10 février

Mardi 07 avril

Mardi 16 juin

Mardi 10 mars

Mardi 12 mai

➤ Soirée musicale au profit du CCAS



L'Ensemble Vocal "TANT PIS S'IL PLEUT" et le Chœur "ARC-EN-CIEL" de la Muse de Somain

Se produiront sur la scène de la salle des fêtes de Erre.

Samedi 07 février 2026 à 20h



Venez partager ce moment en *chant* é !

Entrée libre.

Cette soirée est organisée au profit du CCAS de la commune.



JOURNÉE COUNTRY !

SAMEDI 14 MARS - ERRE

GRATUIT - SUR INSCRIPTION



À 16H30

SALLE DE SPORT - RUE J.JAURÈS

**INITIATION DANSE
AVEC GWENDOLINE HOPIN**

INSTRUCTRICE RÉCOMPENSÉE DE COUNTRY LINE DANSE



DÈS 19H30

SALLE DES FÊTES - 91 RUE J.GUESDE

**MATT VAN T
& THE MOANING STRING BAND**

+ GWENDOLINE HOPIN

1ÈRE PARTIE CONCERT HARMONIE ET DÉMONSTRATION DANSE / ZUMBA



GRATUIT
INSCRIPTIONS EN LIGNE (QR CODE)
OU 06 37 64 15 53
Tout public



Nord
Le Département est là

**Cœur
d'Ostrevent**
AGGLO